

Extrait des « Attentes d'un évêque diocésain »

*Lettre de l'évêque d'Anvers (Belgique) aux Pères Synodaux, du 1<sup>er</sup> septembre 2014*

« Un autre élément de notre tradition théologique est le **sensus fidei** ou le sens de la foi des croyants chrétiens. Dans *Evangelii Gaudium*, le pape François écrit : *L'Esprit guide (le Peuple de Dieu) dans la vérité et le conduit au salut. Comme faisant partie de son mystère d'amour pour l'humanité, Dieu dote la totalité des fidèles d'un instinct de la foi – le **sensus fidei** – qui les aide à discerner ce qui vient réellement de Dieu. La présence de l'Esprit donne aux chrétiens une certaine connaturalité avec les réalités divines et une sagesse qui leur permet de les comprendre de manière intuitive, même s'ils ne disposent pas des moyens appropriés pour les exprimer avec précision*.<sup>1</sup> Comme il ressort de *l'Instrumentum Laboris*, une majorité des croyants dans la plupart des pays ou continents souscrivent aux vues et préoccupations les plus essentielles de l'Eglise en ce qui concerne le mariage et la famille. Toutefois, de certains concepts de théologie morale ou de commandements et interdictions morales, nous savons que depuis longtemps, ils ne sont plus partagés ou sont mêmes écartés par une grande majorité de chrétiens loyaux et bien informés. En 2014, la *Commission Théologique Internationale* a publié un document sur le **Sensus fidei dans la vie de l'Eglise**.<sup>2</sup> Je veux citer ici deux paragraphes de ce document. D'abord, un paragraphe sur le rôle des croyants laïcs dans le développement de la doctrine morale de l'Eglise : *'Ce que l'on connaît moins bien, et à quoi l'on porte généralement moins d'attention, c'est le rôle joué par les laïcs à l'égard du développement de l'enseignement moral de l'Eglise. Il importe donc de réfléchir aussi sur la fonction qu'exercent les laïcs pour discerner quelle est la conception chrétienne d'un comportement humain approprié, en accord avec l'Évangile. Dans certains domaines, l'enseignement de l'Église s'est développé à la suite de la découverte par des laïcs des exigences appelées par des situations nouvelles. La réflexion des théologiens, puis le jugement du magistère des évêques, se sont alors fondés sur l'expérience chrétienne déjà éclairée par les intuitions fidèles des laïcs'* (n° 73). Ensuite un paragraphe sur la signification possible d'un manque de réception : *'Des problèmes surgissent lorsque la majorité des fidèles demeurent indifférents aux décisions doctrinales ou morales qu'a prises le magistère, ou lorsqu'ils les refusent absolument. Ce manque de réception peut être le signe d'une faiblesse dans la foi ou d'un manque de foi de la part du peuple de Dieu, dû à l'adoption insuffisamment critique de la culture contemporaine. Mais dans certains cas, cela peut être le signe que certaines décisions ont été prises par les autorités sans que celles-ci aient pris en compte comme elles l'auraient dû l'expérience et le sensus fidei des fidèles, ou sans que le magistère ait suffisamment consulté les fidèles'* (n° 123). La *'consultation suffisante des croyants'* ne doit plus partir de rien. Des attentes et expériences du peuple de Dieu attendent depuis bien trop longtemps une réflexion plus poussée et un dialogue plus fondamental. »

---

<sup>1</sup> Pape François, *Evangelii Gaudium*, 119

<sup>2</sup> Commission Théologique Internationale, *Le Sensus Fidei dans la vie de l'Eglise*, via [www.vatican.va](http://www.vatican.va).